



**Extrait du Registre des Délibérations
Comité Syndical
Séance du 3 avril 2024**

Date de la convocation : 27 mars 2024

ETAIENT PRÉSENTS :

Membres Titulaires :

Victor DÜDRET, *Président*
Thierry CARRERE, Bernard PEYROULET, *Vice-Présidents*

Mohamed AMARA, Patrick BURON, Michel CAPERAN, Jean-Marc DENAX, Philippe LABORDE RAYNA, Philippe LALANNE, André LANUSSE-CAZALÉ, Didier LARRAZABAL, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Marie-Claire NÉ, Jean-Louis PERES, Alain TREPEU.

Membres Suppléants :

Jean-Claude BOURIAT (a suppléé Josy POUEYTO), Pierre SOLER (a suppléé Valérie REVEL).

ETAIENT EXCUSÉS :

François BAYROU, Marie-Pierre CABANNE, Christine CONTE, Jean-Yves COURREGES, Marc GAIRIN, Jean-Yves LALANNE, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Jérôme MARBOT, Nicolas PATRIARCHE, Francis PEES, Eric SAUBATTE, Monique SEMAVOINE.

ETAIENT ABSENTS :

Michel BERNOS, Martine RODRIGUEZ.

N°2 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Rapporteur : Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités territoriales, les comptes de la collectivité doivent être arrêtés par l'organe délibérant, par un vote au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'exercice.

C'est ainsi que le Compte Administratif de l'année 2023 est soumis à l'examen de l'assemblée.

FONCTIONNEMENT

CHAPITRE		LIBELLE	PREVU	REALISE
011		CHARGES A CARACTERE GENERAL	325 300,77 €	313 958,52 €
012		CHARGES DE PERSONNEL	60 000,00 €	54 068,76 €
65		AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 300,00 €	777,60 €
67		CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00 €	0,00 €
TOTAL	D1	DEPENSES REELLES	388 100,77 €	368 804,88 €
42		OPERAT° D'ORDRE ENTRE SECTIONS	281,00 €	281,00 €
TOTAL	D2	DEPENSES D'ORDRE	281,00 €	281,00 €
D1+D2		TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	388 381,77 €	369 085,88 €
13		ATTENUATION DE CHARGES	4 000,00 €	4 165,56 €
70		PRODUITS DE SERVICES	45 000,00 €	43 880,16 €
74		DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	197 892,75 €	248 892,75 €
77		PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	1 980,00 €
TOTAL	R1	RECETTES REELLES	246 892,75 €	298 918,47 €
R 002		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE N-1	141 489,02 €	
R1+R002		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	388 381,77 €	298 918,47 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023				-70 167,41 €
RESULTAT AU 31.12.2023 (incluant report N-1)				71 321,61 €
AFFECTATION : Fonctionnement : 71 321,61 € (002)				

INVESTISSEMENT

CHAPITRE		LIBELLES	PREVU	REALISE
20		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 235,69 €	0,00 €
TOTAL	D1	DEPENSES REELLES	19 235,69 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			19 235,69 €	0,00 €
40		OPERAT° D'ORDRE ENTRE SECTIONS	281,00 €	281,00 €
TOTAL	R1	RECETTES D'ORDRE	281,00 €	281,00 €
R 001		RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE N-1	18 954,69 €	
R1+R001		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	19 235,69 €	281,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023				281,00 €
RESULTAT AU 31.12.2023 (incluant report N-1)				19 235,69 €
AFFECTATION : Investissement : 19 235,69 € (001)				

Les résultats bruts de clôture au 31/12/2023 sont donc arrêtés à + **71 321,61 €** pour la section de fonctionnement et à + **19 235,69 €** pour la section d'investissement.

Il appartient au Comité syndical de bien vouloir :

- 1- Désigner un Président ou une Présidente de séance à l'occasion du vote du compte administratif 2023 ;
- 2- Approuver le compte administratif 2023 joint à la présente délibération ;
- 3- Arrêter les résultats bruts de clôture au 31/12/2023 tels que définis ci-dessus pour chacune des sections ;
- 4- Décider d'affecter le résultat 2023 au Budget primitif 2024 de la façon suivante :
 - 71 321,61 € à l'article 002 en tant qu'excédent de fonctionnement reporté
 - 19 235,69 € à l'article 001 en tant qu'excédent d'investissement reporté

Le Président se retire au moment du vote.

Monsieur Thierry CARRERE, Vice-Président, met au vote la délibération.

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

Victor DUDRET

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned over the printed name.

